

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 13 - PRIMAcryl

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	3 (14.04.16)	Page	1 / 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial série 13 - PRIMAcryl / PRIMAcryl fluid
du produit Couleurs acryliques extra-fines pour artistes

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale
Produits pour création de l'art.

Usages déconseillés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG
Otto-Hahn-Str. 2
D - 40699 Erkrath
Tel. +49 (0) 211-2509-0
Fax. +49 (0) 211-2509-497
info@schmincke.de
www.schmincke.de

Service responsable de l'information
Schmincke-laboratoire:
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30
Tel. +49 (0) 211-2509-474
labor@schmincke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements d'urgence	Appel d'urgence Berlin
Téléphone	(24h - counseling en allemand et en anglais) +49 (0) 30-30686790

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la directive CE 1272/2008 (CLP)

sans marquage distinctif

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetado (CLP)

Mention d'avertissement

Mentions de danger
sans marquage distinctif

Conseils de prudence

2.3 Autres dangers

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 13 - PRIMAcryl

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	3 (14.04.16)	Page	2 / 8

Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, 2-Methyl-2H-isothiazol-3-one, reaction mass of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] and 2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique. (EUH208)

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique

pigments
additifs
résine acrylique

Numéro CAS
EINECS / ELINCS / NLP
Numéro d'identification UE
Numéro de commerce international
Numéro d'enregistrement REACH
N° RTECS
Code DG-EA (Hazchem)
Numéro CI

3.2 Mélanges

Indications complémentaires

La couleur 13100 contient oxyde de zinc (voir la fiche de sécurité spécifique)
Les couleurs 13207,13211, 13213, 13214, 13317, 13320, 13322, 13911, 13922 contiennent pigments contenant du cadmium.
L'utilisation des pigments contenant du cadmium est limitée aux couleurs pour artistes.
Informations supplémentaires : voir l'annexe

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas d'inhalation

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver soigneusement avec de l'eau et du savon. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 13 - PRIMAcryl

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	3 (14.04.16)	Page	3 / 8

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Indications complémentaires

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Éliminer le résidu avec beaucoup d'eau.

Indications complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. voir section 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection contre l'incendie et les explosions

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Indications

diverses

température de stockage: 5 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection oculaire

Lunettes de protection.

Protection corporelle

Porter un vêtement de protection approprié. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Mesures générales de protection et d'hygiène

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 13 - PRIMAcryl

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	3 (14.04.16)	Page	4 / 8

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	paste (PRIMAcryl) / liquid (PRIMAcryl fluid)
Couleur	pigmenté
Odeur	légèrement

	min	max
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		
Point de fusion/point de congélation		
Point éclair/plage d'inflammabilité		
Inflammabilité		
Température d'ignition		
Température d'auto-inflammabilité		
Limites d'explosibilité		
Indice de réfraction		

Coefficient de partage: n-octanol/eau
Danger d'explosion

Tension de vapeur	
Densité	1,1 - 1,6 g/ml
Valeur pH	8 - 10

Viscosité dynamique de
Viscosité dynamique à

Viscosité cinématique de
Viscosité cinématique à

9.2 Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.2 Stabilité chimique

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

gel et forte chaleur

10.5 Matières incompatibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 13 - PRIMAcryl

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	3 (14.04.16)	Page	5 / 8

Ingestion

Aucune donnée disponible

Contact avec la peau

Aucune donnée disponible

Contact avec les yeux

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

Toxicité aiguë, irritation cutanée, irritation des muqueuses et potentiel mutagène de la préparation ont été évalués par le fabricant à partir des données disponibles se rapportant aux principaux composants.

Tests toxicologiques

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Classe de risque pour le milieu aquatique

Numéro de catalogue

Remarques générales

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses

Le produit est partiellement biodégradable.

Besoins en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration

(FBC)

Coefficient de partage: n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

Effets toxiques sur l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet

080112

080112 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 080111

Recommandation

Conditionnement

Code de déchet

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 13 - PRIMAcryl

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	3 (14.04.16)	Page	6 / 8

Recommandation

Indications diverses

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
IMDG, IATA

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN
IMDG
IATA

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Polluant - IMDG
Marine Polluant - ADN

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code: ADR/RID
Classe de danger
Etiquette de danger ADR
Quantités limitées
Conditionnement: Instructions
Conditionnement: Réglementations particulières
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé
Réservoirs mobiles: Instructions
Réservoirs mobiles: Réglementations particulières
Codification réservoirs
Restriction concernant les tunnels
Remarques
EQ
Réglementations particulières

Transport par voie fluviale

Etiquette de danger
Quantités limitées
Transport autorisé
Équipement nécessaire
Aération
Remarques
EQ
Réglementations particulières

Transport maritime

Numéro EmS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 13 - PRIMAcryl

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	3 (14.04.16)	Page	7 / 8

Réglementations particulières
Quantités limitées
Conditionnement: Instructions
Conditionnement: Réglementations particulières
IBC: Instructions
IBC: Réglementations
Instructions réservoirs IMO
Instructions réservoirs UN
Instructions réservoirs Réglementations particulières
Stowage and segregation
Properties and observations
Remarques
EQ

Transport aérien

Hazard
Passenger
Passenger LQ
Cargo
ERG
Remarques
EQ
Special Provisioning

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Europe

Teneur en VOC [%] 0 %
Teneur en VOC [g/L]
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Allemagne

Classe de stockage
Classe de risque pour le milieu aquatique
Numéro de catalogue
Décret relatif aux défaillances
Indications relatives à une limitation de la durée de travail
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Grande-Bretagne

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

série 13 - PRIMAcryl

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	3 (14.04.16)	Page	8 / 8

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Teneur en VOC [%]

Autres informations, restrictions et dispositions légales

EUA

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Federal Regulations

State Regulations

Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Informations diverses

Mentions de danger (CLP)

Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Raison des dernières modifications

Indications diverses

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique.

Annexe de la fiche de données de sécurité No.: 13 000 000

PRIMAcril®

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
13101	blanc de titane	PW6	Dioxyde de titane	13463-67-7
13102	blanc structure	PW6	Dioxyde de titane	13463-67-7
13203	jaune Médieval	PY53; PW6	Rutile (Ti, Ni, Sb); Dioxyde de titane	8007-18-9; 13463-67-7
13204	jaune de titane verdâtre	PY53; PG19	Rutile (Ti, Ni, Sb); Spinelle (Co, Zn)	8007-18-9; 8011-87-8
13205	jaune citron	PY3	Monoazoïque	6486-23-3
13206	jaune de vanadium clair	PY184	vanadate de bismuth	14059-33-7
13207	jaune de cadmium clair	PY35	Sulfure de cadmium-zinc	8048-07-5; 7727-43-7
13208	jaune de titane	PY53; PY155; PW6	Rutile (Ti, Ni, Sb); Disazoïque; Dioxyde de titane	8007-18-9; 68516-73-4; 13463-67-7
13209	jaune brillant	PY154	Benzimidazolone	68134-22-5
13210	jaune de vanadium foncé	PY184	vanadate de bismuth	14059-33-7
13211	jaune de cadmium moyen	PY35	Sulfure de cadmium-zinc	8048-07-5; 7727-43-7
13212	jaune indien	PY110; PY154	Isoindolinone; Benzimidazolone	5590-18-1; 68134-22-5
13213	jaune de cadmium foncé	PO20	Sulfo-séléniure de cadmium	12656-57-4
13214	orange de cadmium	PO20	Sulfo-séléniure de cadmium	12656-57-4
13215	orange brillant	PO67	Pyrazoloquinazolones	74336-59-7
13216	orange transparent	PO71	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	71832-85-4
13317	rouge de cadmium clair	PO20	Sulfo-séléniure de cadmium	12656-57-4
13318	rouge vermillon	PR255	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	120500-90-5
13319	garance brillant	PR207	Quinacridone	-
13320	rouge de cadmium moyen	PR108	Sulfo-séléniure de cadmium	58339-34-7; 7727-43-7
13321	carminé	PR254; PR264	Dicéto-pyrrolo-pyrrole; Dicéto-pyrrolo-pyrrole	122390-98-1; -
13322	rouge de cadmium foncé	PR108	Sulfo-séléniure de cadmium	58339-34-7; 7727-43-7
13323	rubis	PR264	Dicéto-pyrrolo-pyrrole	-
13324	garance foncé	PR179	Pérylène	5521-31-3
13325	quinacridone rouge	PV19	Quinacridone	1047-16-1
13326	quinacridone magenta	PR122	Quinacridone	980-26-7
13327	magenta	PR122; PW6	Quinacridone; Dioxyde de titane	980-26-7; 13463-67-7
13328	quinacridone violet	PV19	Quinacridone	1047-16-1
13329	violet bleu	PV23; PV19; PW6	Dioxazine; Quinacridone; Dioxyde de titane	6358-30-1; 1047-16-1; 13463-67-7
13330	violet transparent	PV23	Dioxazine	6358-30-1
13431	indigo	PB60; PV19; PBk10	Bleu d'Indanthrène; Quinacridone; Graphite	81-77-6; 1047-16-1; 7782-42-5
13432	bleu de Delft	PB60	Bleu d'Indanthrène	81-77-6
13433	bleu d'outremer	PB29	Bleu d'outremer	57455-37-5
13434	bleu de cobalt foncé	PB28; PB60	Spinelle (Co, Al); Bleu d'Indanthrène	1345-16-0; 81-77-6
13435	bleu de cobalt clair	PB28	Spinelle (Co, Al)	1345-16-0
13436	bleu roi	PW6; PB28	Dioxyde de titane; Spinelle (Co, Al)	13463-67-7; 1345-16-0
13437	bleu oriental	PB15:1; PV23; PW6	Phthalocyanine (Cu); Dioxazine; Dioxyde de titane	147-14-8; 6358-30-1; 13463-67-7
13438	bleu de phtalo rougeâtre	PB15:6; PB15:2	Phthalocyanine (Cu); Phthalocyanine (Cu)	147-14-8; 147-14-8
13439	bleu de phtalo cyan	PB15:3	Phthalocyanine (Cu)	147-14-8

Annexe de la fiche de données de sécurité No.: 13 000 000

PRIMAcril®

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
13440	bleu de Prusse	PB60; PB15:1; PBk7	Bleu d'Indanthrène; Phthalocyanine (Cu); Suie	81-77-6; 147-14-8; 1333-86-4
13453	bleu de céruléum manganèse	PB15:3; PB16; PW6	Phthalocyanine (Cu); Phthalocyanine; Dioxyde de titane	147-14-8; 574-93-6; 13463-67-7
13454	bleu de céruléum	PB15:3; PB16; PW6	Phthalocyanine (Cu); Phthalocyanine; Dioxyde de titane	147-14-8; 574-93-6; 13463-67-7
13455	phtalo turquoise	PB16	Phthalocyanine	574-93-6
13456	turquoise de cobalt	PG50	Spinelle (Co, Ni, Zn, Ti)	68186-85-6
13457	aigue-marine	PG36; PB15:3; PW6	Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br); Phthalocyanine (Cu); Dioxyde de titane	14302-13-7; 147-14-8; 13463-67-7
13561	vert tourmaline	PG26	Spinelle (Co, Cr)	68187-49-5
13562	vert émeraude	PG18	Hydrate d'oxyde de chrome	12001-99-9
13563	vert de phtalo bleuâtre	PG7	Phthalocyanine (Cu, Cl)	1328-53-6
13564	vert de phtalo jaunâtre	PG36	Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br)	14302-13-7
13565	vert oriental	PG19	Spinelle (Co, Zn)	8011-87-8
13566	vert olive	PY184; PG7; PY42	vanadate de bismuth; Phthalocyanine (Cu, Cl); Hydrate d'oxyde de fer	14059-33-7; 1328-53-6; 20344-49-4
13567	vert permanent clair	PY184; PG7	vanadate de bismuth; Phthalocyanine (Cu, Cl)	14059-33-7; 1328-53-6
13568	vert de vanadium	PY184; PG36	vanadate de bismuth; Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br)	14059-33-7; 14302-13-7
13569	vert jaunâtre	PY42; PG36; PY74	Hydrate d'oxyde de fer; Komplex phthalocyanine (Cu, Cl, Br); Monoazoïque	20344-49-4; 14302-13-7; 6358-31-2
13570	vert de vessie	PB60; PY150	Bleu d'Indanthrène; Complexe nickel azoïque	81-77-6; 68511-62-6
13571	terre verte naturelle	PBk7	Suie	1333-86-4
13672	jaune de Naples clair	PBr24; PY53	Rutile (Ti, Cr, Sb); Rutile (Ti, Ni, Sb)	68186-90-3; 8007-18-9
13673	jaune de Naples foncé	PBr24	Rutile (Ti, Cr, Sb)	68186-90-3
13674	jaune d'or transparent	PY150	Complexe nickel azoïque	68511-62-6
13675	ocre jaune	PY42	Hydrate d'oxyde de fer	20344-49-4
13676	jaune d'oxyde de fer	PY42	Hydrate d'oxyde de fer	20344-49-4
13677	terre d'ombre naturelle	PBr7	Pigment de terre	-
13678	terre de Sienne	PY42; PR101	Hydrate d'oxyde de fer; Rouge d'oxyde de fer	20344-49-4; 1309-37-1
13679	terre de Sienne brûlée	PR101	Rouge d'oxyde de fer	1309-37-1
13680	rouge d'oxyde de fer	PR101	Rouge d'oxyde de fer	1309-37-1
13681	brun de garance	PR206	Quinacridone	1047-16-1; 1503-48-6
13682	brun oxyde transparent	PR101	Rouge d'oxyde de fer	1309-37-1
13683	brun d'oxyde de fer	PBr6	Lignite	72669-22-8
13684	terre d'ombre brûlée nat.	PBr7	Pigment de terre	-
13685	brun van Dyck	PR101; PBk7	Rouge d'oxyde de fer; Suie	1309-37-1; 1333-86-4
13786	ivoire	PY42; PG17; PW6	Hydrate d'oxyde de fer; Hematite (Cr); Dioxyde de titane	20344-49-4; 1308-38-9; 13463-67-7
13787	teinte chair	PW6; PY119	Dioxyde de titane; Spinelle (Zn, Fe)	13463-67-7; 68186-90-3
13788	gris pâle	PY42; PW6; PBk6	Hydrate d'oxyde de fer; Dioxyde de titane; Suie	20344-49-4; 13463-67-7; 1333-86-4
13789	gris neutre	PG17	Hematite (Cr)	1308-38-9
13790	gris de Payne Schmincke	PR101; PB29; PBk7	Rouge d'oxyde de fer; Bleu d'outremer; Suie	1309-37-1; 57455-37-5; 1333-86-4
13791	atrament	PBk31	Pérylène	67075-37-0

Annexe de la fiche de données de sécurité No.: 13 000 000

PRIMAcryl®

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
13792	noir d'ivoire	PBk9	Produit de carbonisation d'origine animal	8021-99-6
13793	noir	PBk11; PBk7	Noir d'oxyde d fer; Suie	1317-61-9; 1333-86-4
13895	argent		Mlca	-
13896	or classique		Mlca	-
13897	or antique		Mlca	-
13898	or renaissance		Mlca	-
13899	rose d'or		Mlca	-